

Journée internationale des droits des femmes

2018

En 2018, cette journée internationale des droits des femmes est placée sous le thème des "activistes rurales et urbaines" qui transforment la vie des femmes.

Depuis le début du XIXe siècle, les femmes se mobilisent pour faire entendre leur voix. Égalité femmes-hommes, parité ou changements sociétaux, les sujets sont nombreux alors que les inégalités persistent dans le monde.

L'ONU le souligne, il ne s'agit pas d'une "Journée de la femme" mais bien d'une **journée internationale consacrée aux Droits des femmes**. Cette année, l'organisation des Nations unies se penche particulièrement sur l'autonomisation des femmes "dans tous les contextes" qu'ils soient "ruraux et urbains". Cette édition 2018 a en effet été baptisée : **"L'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes"**. L'organisation souhaite **célébrer "les activistes** qui travaillent sans relâche à revendiquer les droits des femmes et à réaliser leur plein potentiel" tandis que ONU Femmes précise sur son site que l'attention particulière portée sur les femmes rurales s'explique par leur nombre important. Elles **"représentent plus d'un quart de la population mondiale"**, labourent nos terres, plantent les semences mais sont toujours **moins bien payées** que leurs homologues masculins. Dans ce milieu, le taux d'écart salarial peut atteindre les **40%**.

D'où vient cette tradition ?

L'origine de la Journée internationale des droits des femmes remonte au début du XXe siècle. Elle s'ancre dans les luttes ouvrières et les différentes manifestations de femmes organisées en Europe. Ces dernières réclamaient le

femmes organisées en Europe. Ces dernières réclamèrent le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les deux genres. Cette journée est **annoncée pour la première fois en 1910 par Clara Zetkin**, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague.

L'idée fait son chemin mais il faut attendre **la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que cette journée internationale devienne une véritable tradition**. Et ce, dans le monde entier.

L'ONU reconnaît officiellement cette journée

Dans les années 1970, cette manifestation trouve un nouvel écho avec le regain féministe. **L'Organisation des Nations Unies en profite même pour reconnaître officiellement, en 1977, le 8 mars comme la Journée internationale des femmes**. Il faudra attendre cinq années supplémentaires pour voir la France faire de même. Cela se fera sous la présidence de François Mitterrand, **en 1982**.

Un sujet au cœur de l'actualité

Si aujourd'hui, cette journée tient une place si importante c'est bien que l'égalité hommes-femmes fait encore débat. Elle représente surtout un véritable rassemblement autour des efforts entrepris pour hisser les femmes au même niveau que les hommes dans la vie politique comme économique. Elle offre aussi **une nouvelle réflexion sur les progrès déjà réalisés et les changements à effectuer**.

À l'ère de #MeToo et #BalanceTonPorc et [#MaintenantOnAgit](#), les débats et questions de société ne sont pas prêts de s'arrêter.

(D'après **Arièle Bonte** et **Claire Gaveau**
www.rtl.fr/girls/égalité)

8 mars : quels changements pour les droits des femmes en 2018 ?

le 5 03 2018





La journée internationale pour les droits des femmes est célébrée le 8 mars. Cette journée est l'occasion de revenir sur les faits qui ont marqué l'année 2017 et les changements annoncés en 2018 en matière de droits des femmes.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'affaire Weinstein, du nom du producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel par plusieurs actrices, a provoqué dans de nombreux pays, dont la France, une libération de la parole. Après ces révélations, des milliers de femmes ont raconté sur Twitter, via les mots-dièse #MeToo et #BalanceTonPorc, le harcèlement voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes. Si ce mouvement a suscité certaines critiques, notamment le risque d'une substitution des réseaux sociaux à la justice, il a permis une prise de conscience collective. Fin 2017, les services du ministère de l'intérieur ont enregistré une hausse très nette des plaintes pour violences sexuelles.

Malgré cette évolution, d'importants progrès restent encore à faire contre les violences faites aux femmes. Le 25 novembre 2017, à l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination des violences faites aux femmes, l'égalité femmes-hommes a été déclarée grande cause du quinquennat.

Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé un projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles. Ce texte, qui doit être discuté lors du Conseil des ministres du 7 mars 2018 et présenté fin mars, vise notamment à allonger à 30 ans après la majorité le délai de prescription pour les mineurs victimes de viol, à fixer un âge minimal de consentement à un acte sexuel et à pénaliser le harcèlement de rue.

Deux rapports présentés fin février 2018 doivent alimenter la réflexion du gouvernement et du Parlement. Le premier rapport de la délégation des droits des femmes de l'Assemblée nationale traite du viol. Le second rapport, commandé par Marlène Schiappa, porte sur la verbalisation du harcèlement de rue. Il recommande de créer un outrage sexiste et sexuel puni d'une amende allant de 90 à 750 euros. Il s'agit de sanctionner les gestes déplacés, les sifflements, les regards insistants ou remarques obscènes ou le fait de suivre quelqu'un, etc.

L'égalité femmes hommes au travail, en politique, dans la vie quotidienne et la culture

L'égalité professionnelle n'est pas encore acquise en France. Même si les lois dites de parité ont permis de réelles avancées pour permettre aux femmes d'accéder à des postes à responsabilités, d'importantes inégalités salariales persistent. Selon la ministre du travail, les femmes gagnent aujourd'hui 9% de moins que les hommes à poste équivalent et 25% en moyenne de moins que les hommes tous postes confondus. Un plan d'action sur l'égalité salariale est prévu d'ici fin mars 2018.

La parité en politique est également un combat de longue date. Elle a fait l'objet de plusieurs lois. Le Haut Comité à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) s'est félicité, à l'issue des élections législatives de juin 2017, de la progression sans précédent des femmes élues à l'Assemblée nationale (38,65% des députés). Il a regretté toutefois, lors des élections sénatoriales de 2017, les stratégies anti-parité des partis pour freiner l'accès des femmes au pouvoir. S'agissant de la parité au niveau local, il déplore que le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir.

Dans la vie quotidienne, les stéréotypes restent vivaces. Les femmes continuent d'assumer la majorité des tâches ménagères et parentales.

Dans le domaine de la culture, les inégalités entre sexes sont particulièrement flagrantes. C'est le constat que dresse le HCEfh dans un rapport remis le 16 février 2018 à la ministre de la culture, dans le cadre du Tour de France de l'égalité.

Ce tour de France, lancé par Marlène Schiappa en octobre 2017, s'achève le 8 mars. Il doit permettre d'arrêter les priorités thématiques annuelles en matière d'égalité femmes hommes.

D'après Vie Publique, au cœur du débat public (Direction de l'information légale et administrative du 5 mars 2018).

oooooooooooooooooooo